RAPPORT ANNUEL

F O Y E R

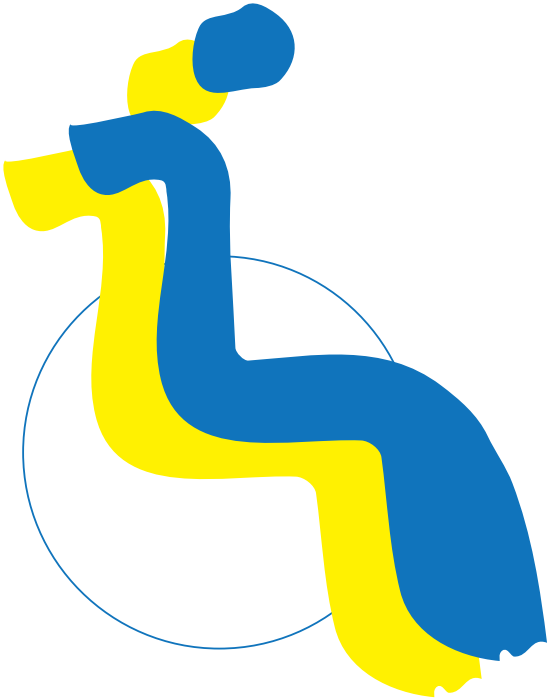

HANDICAP

2016

Foyer Handicap / membres du comité exécutif

Emile Saison	Président
Béatrice Bois	Vice-Présidente
Daniel Surdez	Trésorier
Marina Giovannini	Membre du Comité exécutif
Jean-Luc Vuilleumier	Membre du Comité exécutif
Olivier Boillat	Membre du Comité exécutif
Marie-France Vaucher	Membre du Comité exécutif

Membres du conseil de Fondation

Emile Saison	Président
Béatrice Bois	Vice-Présidente
Daniel Surdez	Trésorier
Marina Giovannini	Membre du Comité exécutif
Jean-Luc Vuilleumier	Membre du Comité exécutif
Olivier Boillat	Membre du Comité exécutif
Marie-France Vaucher	Membre du Comité exécutif
Gigiola Favre	Représentante Pro-Infirmis
Barbara Clerc	Représentante de la SEP
Gabrielle Pobelle	Représentante de l'Association Suisse des Paralysés
Michel Nicolet	Représentant Procap
Marc Eichenberger	Représentant de l'association Cerebral
Christiane Zenklusen	Représentante de la ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Philippe Monard	Membre (démissionnaire)

Membres avec voix consultative uniquement

Nicolas Jaccard	Directeur des Foyers
Wolfgang Ammann	Directeur médical des Foyers
Jacques Laurent	Représentant SIAM
Gabrielle Joseph et Dominique Leuba	Représentant-e-s des résidants Neuchâtel
Jézahel Jeanneret et Siir Taymaz	Représentants des résidants La Chaux-de-Fonds
Membre de la com. du pers.	Représentant du personnel Neuchâtel
Membre de la com. du pers.	Représentant du personnel La Chaux-de-Fonds
Fiduciaire Muller + Christe à Neuchâtel, M. Sébastien Chapié	Organe de contrôle
Patricia Guenat	Secrétaire de la Fondation

Rapport annuel
2016

Fondation Foyer Handicap

Foyer Handicap Neuchâtel, Maladière 33, 2000 Neuchâtel
Foyer Handicap des Montagnes neuchâteloises, Moulins 22, 2303 La Chaux-de-Fonds
www.foyerhandicap.ch

Fondation

Un des premiers projets prévus lors de la reprise de la présidence était la révision des statuts. Cette révision a été menée avec succès et approuvée par les instances de contrôle des fondations. Un grand merci à Céline Vara et Olivier Boillat, nos juristes, ainsi qu'aux autres personnes qui ont œuvré dans ce projet.

La création d'un bureau composé de trois personnes était prévue dans cette révision. Ce bureau fonctionne depuis le début de l'année et se réunit en moyenne une fois par mois, en compagnie du directeur des foyers.

Bien des défis nous attendent durant ces prochains mois, voire ces prochaines années.

Le premier d'entre eux sera la mise en place du contrat de prestations avec l'Etat. Des démarches sont actuellement en cours et nous espérons pouvoir terminer ce travail avant la fin de l'année.

Certaines démarches deviennent de plus en plus compliquées, dues aux exigences des instances supérieures. Je citerai par exemple l'élaboration du budget. Comment pouvoir garantir la qualité de soins et des différentes prestations avec un budget identique à l'année précédente ?

Les bâtiments et les installations vieillissent et demandent des investissements importants.

La population des foyers vieillit également et cela commence à poser des problèmes, notamment au personnel. Une grande réflexion à ce sujet a débuté au sein de notre bureau. Cette problématique se posant pour d'autres fondations comme Alfaset et Les Perce-Neige, le directeur et le président de nos foyers ont des réunions régulières avec ces instances afin de réfléchir ensemble à une solution globale.

Lorsque j'ai repris la présidence de notre fondation, je souhaitais m'impliquer dans la vie de nos deux institutions, sans pour autant encombrer la direction dans sa gestion, mais plutôt lui apporter mon aide et une écoute attentive. Après un peu plus d'une année de fonctionnement, j'espère que nous y sommes arrivés. Pour ma part, j'assiste régulièrement aux rencontres avec l'Etat, les différentes associations, aux réunions du personnel et des résidants et nous avons mis en place une réunion trimestrielle avec le médecin et les infirmiers chefs. Ceci

nous permet d'avoir des échanges constructifs dans le but de garder la qualité des prestations, et de faire le lien avec le bureau et le comité.

Je peux affirmer que les prestations données dans nos foyers sont de grande qualité grâce notamment à la mise en place, par la direction, d'aide au personnel et je pense notamment aux contacts réguliers avec le centre de psychiatrie.

En conclusion de mon deuxième rapport annuel, je tiens à remercier la direction des foyers pour son ouverture et les excellents contacts que nous entretenons.

Un grand merci également à tout le personnel pour son implication dans les prestations auprès des résidants.

Je ne vais pas oublier les responsables avec qui j'ai des contacts plus réguliers et je pense notamment au médecin et aux infirmiers chefs, dont la tâche de gestion devient toujours plus compliquée, due au vieillissement des résidants et aux doléances du personnel.

Enfin, mes remerciements à M. Jacques Laurent du SIAM avec qui nous nous entretenons régulièrement, aux membres de l'Association Foyer Handicap Actions pour leur précieux soutien et toutes les personnes bénévoles qui entourent les résidants.

Je ne pourrai pas conclure sans remercier mes collègues du bureau et du comité. Une belle amitié s'est instaurée entre nous et c'est vraiment avec plaisir que je dirige les rencontres.

Emile Saison
Président

Direction des Foyers

Nous devons nous préparer à négocier les nouveaux contrats de prestations

Nous allons, cette année, débuter les négociations avec l'Etat pour la mise en place du contrat de prestations qui liera le Service des Institutions pour Adultes et Mineurs et la Fondation Foyer Handicap. C'est un beau défi qui demande de ne rien oublier et surtout de bien tout prendre en compte. Il y a là une prise de risques qui peut déboucher sur un bonus comme sur un malus. Il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir l'évolution de tous les paramètres. Dans tous les cas, le premier contrat sera signé pour un laps de temps court, normalement deux ans, et son contenu sera élaboré avec le soutien de notre association mère, l'ANMEA. Ce contrat pourra être revu par la suite.

Parlons des résidants et bénéficiaires des prestations de la Fondation Foyer Handicap

Pas de changement à Foyer Handicap des Montagnes neuchâteloises, aucun départ, aucun décès, aucune arrivée depuis septembre 2015. Le taux d'occupation des ateliers est légèrement en baisse avec des activités qui s'adaptent petit à petit aux possibilités et compétences des employés.

Par contre le Foyer de Neuchâtel a connu plus de mouvements avec trois décès et l'arrivée de trois nouveaux résidants. Le taux d'occupation de l'Unité d'Accueil Temporaire est bon. Ce studio rend de nombreux services aux proches aidants. Au niveau des Ateliers, nous avons toujours quelques places disponibles. Plusieurs personnes se sont approchées mais n'ont pas encore confirmé leur intérêt. L'Unité d'Accueil de Jour fonctionne à satisfaction. Les places laissées disponibles par les bénéficiaires externes sont très souvent occupées par des bénéficiaires internes.

La collaboration avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie se poursuit. Nous avons connu une seule hospitalisation psychiatrique en 2016. Les collaboratrices et collaborateurs ont suivi des formations bien ciblées. Ces nouvelles compétences sont mises en pratique et permettent d'améliorer la qualité de notre accompagnement. La collaboration avec le CERFASY se

poursuit pour des situations bien ciblées, elle est toujours aussi riche et fructueuse.

Les résidants de La Chaux-de-Fonds ont profité d'une belle fête sur le thème de l'Australie. Ils ont accueilli Ricardo Pagni pour ses quatre-vingts ans et le vernissage de l'exposition de ses «avionneurs». Une très belle soirée durant laquelle les vingt-cinq ans de l'exploitation du Foyer ont également été relevés. Des ruchers ont été installés sur la terrasse du deuxième étage ! Si le projet a été accueilli avec quelques réticences, les résidants sont aujourd'hui tous acquis à cette belle aventure. Le maintenant traditionnel marché de Noël a rencontré un vif succès.

Les résidants de Neuchâtel prennent leurs aises dans la nouvelle salle à manger et sur la terrasse laissée vacante par le restaurant l'Arrosée. Ils ont participé à une fête colorée sur le thème de la chasse et ont pu mettre sur pied un vide-grenier dans le jardin qui a attiré bien des gens du voisinage.

Les résidants des deux sites ont l'occasion de se rencontrer à travers des tournois de Uno et des entraînements et rencontres de rafroball. Deux résidants de

Neuchâtel ont rejoint l'équipe Chaux-de-Fonnières. Un résidant du Haut a pu profiter d'un séjour mer avec les membres d'une équipe du Bas.

Pour ce qui est des collaboratrices et collaborateurs

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des deux sites ont été invités à participer à une journée de réflexion sur la bientraitance et le vieillissement des bénéficiaires, ceci sur deux journées.

Les cadres de l'institution ont suivi une formation pour améliorer le suivi de l'absentéisme, formation organisée par l'ANMEA. Ils ont aussi été sensibilisés ainsi que les membres des Commissions du personnel, à la problématique du harcèlement tant physique que psychologique.

Nous collaborons également avec la société ISMAT et les Commissions du personnel du Haut et du Bas pour la mise en place d'une enquête de satisfaction. Le taux de participation à l'enquête de novembre 2016 était élevé, les axes de progression qui ressortent sont clairs. Les attentes des équipes soins du Haut et du Bass sont toujours problématiques. A noter, tout de même que la grande majorité des collaboratrices et collaborateurs sont heureux de travailler pour Foyer Handicap.

A côté de cela, le taux de rotation du personnel reste bas et le niveau de l'absentéisme reste stable, voire même en diminution.

Nous sommes toujours très fiers de collaborer à la formation des jeunes de ce Canton. Trois apprenties ont obtenu leur sésame pour leur entrée dans la vie professionnelle. Une collaboratrice a obtenu son CFC par la voie de l'article 32 de LFPr.

Les investissements

Nous avons poursuivi la rénovation des studios du Bas et arrivons déjà à vingt-deux studios refaits à neuf. Toujours à Neuchâtel, les stores ont été remplacés et leurs commandes électrifiées, des barrières en verre assurent la sécurité des résidants au niveau des fenêtres de chaque studio. Les bénéficiaires de l'UAJ profitent d'une nouvelle cuisine avec un agencement totalement adapté. Les résidants du Haut ont attendu avec patience la réfection de la terrasse du deuxième étage. Le mauvais temps a beaucoup retardé l'exécution des travaux et par là l'arrivée des ruchers. Grâce au soutien de la Loterie romande, nous avons pu acquérir un nouveau véhicule pour le transport des bénéficiaires de prestations de

Foyer Handicap de Neuchâtel. Ce nouveau véhicule sera bientôt aussi le support publicitaire des ateliers Arihane.

Le comité

Le comité s'est réuni régulièrement et apporte un soutien appréciable et apprécié au directeur qui de ce fait se retrouve moins seul pour défendre les intérêts de la Fondation. Avec les nouveaux statuts, le Bureau du Comité exécutif a pris, en partie, la relève. Ses membres apportent un éclairage fort apprécié.

Les projets

En plus des négociations autour du contrat de prestations, nous allons organiser une formation 1er secours pour tout le personnel, revisiter les outils de suivi d'accompagnement des bénéficiaires et revaloriser la fonction de référent. Un autre défi nous attend avec un audit de certification ISO 9001:2015.

Un coup de chapeau

Francis Humbert-Droz, ami de Foyer Handicap depuis de nombreuses années, a réalisé le Tour du Canton à vélo et ainsi apporté un soutien très important pour financer le projet d'installation de ruchers sur le toit du Foyer. Par-là, nous ne voulons pas négliger les autres donateurs mais juste relever cet exploit d'un jeune sportif de plus de 70 ans !

Les mouchoirs

Toujours une grande réussite, cette vente des mouchoirs, un comité et des bénévoles très engagés pour un succès renouvelé chaque année. Merci à toutes et tous pour ce bel élan de solidarité !

Notre reconnaissance

Va à tous les intervenants externes, aux curateurs et curatrices qui sont fortement sollicités, aux nombreux et généreux bénévoles, aux membres du comité, à l'équipe de l'Association Foyer Handicap Actions, aux Autorités et aussi aux intervenants externes, aux cadres de l'institution, aux membres des Commissions du personnel et finalement à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs

des foyers, des ateliers et de l'unité d'accueil de jour qui tous ont à apporter un soutien, un réconfort, un encouragement aux personnes en situation de handicap que nous accompagnons jour après jour. Très sincèrement : merci !

Nicolas Jaccard
Directeur

Fiduciaire
Muller Christe & Associés

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation du Centre de réadaptation – Foyer Handicap, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre de réadaptation – Foyer Handicap, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation et par délégation au Comité exécutif pour certaines tâches. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux statuts.

Fiduciaire
Muller Christe & Associés

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 31 mai 2017
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

David Marchand
expert-réviseur agréé

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

BILAN

ACTIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
		CHF	CHF
Caisses		30'391.67	37'854.92
Avoirs bancaires		378'312.79	331'127.75
Trésorerie		**408'704.46**	**368'982.67**
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		**1'236'800.25**	**1'327'156.90**
Créances à court terme		**9'893.55**	**3'843.60**
Acomptes reçus		(4'731'417.00)	(4'719'457.40)
Excédent de charges de l'exercice		5'549'809.57	5'474'704.29
Reconnaissance amortissement prévoyance.ne à recevoir		34'500.00	0.00
Solde exercices précédents	1	208'404.32	53'157.43
Pouvoirs publics, compte courant		**1'061'296.89**	**808'404.32**
Actifs de régularisation		**29'315.05**	**45'549.95**
ACTIF CIRCULANT		**2'746'010.20**	**2'553'937.44**
Titres		127'322.00	127'222.00
Titres "Fonds Michelham"		0.00	49'610.00
Immobilisations financières		**127'322.00**	**176'832.00**
Équipements		1'216'373.56	1'158'233.67
Véhicules		58'674.29	49'674.24
Immeubles		25'008'523.31	24'566'038.26
Immobilisations corporelles		**26'283'571.16**	**25'773'946.17**
ACTIF IMMOBILISÉ		**26'410'893.16**	**25'950'778.17**
TOTAL DES ACTIFS		**29'156'903.36**	**28'504'715.61**

BILAN

PASSIF	Notes	31.12.2016	31.12.2015
		CHF	CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers		369'397.91	319'580.95
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		**369'397.91**	**319'580.95**
Dettes bancaires		1'195'822.39	702'831.08
Dettes à court terme portant intérêts		**1'195'822.39**	**702'831.08**
Diverses dettes à court terme		3'949.30	1'840.00
Autres dettes à court terme		**3'949.30**	**1'840.00**
Passifs de régularisation		**129'092.40**	**145'204.85**
Capitaux étrangers à court terme		**1'698'262.00**	**1'169'456.88**
Emprunt équipements		24'383.35	28'183.35
BCN, hypothèque		1'870'000.00	1'738'383.25
BCN, prêt prévoyance.ne		748'000.00	782'000.00
UBS SA - hypothèque		1'825'000.00	1'825'000.00
Dettes à long terme portant intérêts		**4'467'383.35**	**4'373'566.60**
Provision Michelham		36'733.86	52'716.08
Provision rénovation PPE		27'647.95	36'195.60
Provision recapitalisation prévoyance.ne		191'500.00	191'500.00
Provisions		**255'881.81**	**280'411.68**
État de Neuchâtel		7'595'000.00	7'595'000.00
Ville de La Chaux-de-Fonds		150'000.00	150'000.00
Office Fédéral des Assurances Sociales	2	440'054.00	880'108.00
Subventions		**8'185'054.00**	**8'625'108.00**
Fonds des dons immeuble		4'536'051.30	4'536'051.30
Fonds affectés		109'914.10	93'179.60
Fonds et donations		**4'645'965.40**	**4'629'230.90**
Capitaux étrangers à long terme		**17'554'284.56**	**17'908'317.18**
CAPITAUX ÉTRANGERS		**19'252'546.56**	**19'077'774.06**
Fonds libres	2	**10'484'621.20**	**10'044'567.20**
Perte reportée liée à l'assainissement prévoyance.ne	3	**(949'800.00)**	**(984'300.00)**
Fortune en début d'exercice		366'674.35	363'679.00
Résultat de l'exercice		2'861.25	2'995.35
Fortune		**369'535.60**	**366'674.35**
CAPITAUX PROPRES		**9'904'356.80**	**9'426'941.55**
TOTAL DES PASSIFS		**29'156'903.36**	**28'504'715.61**

COMPTE DE RÉSULTAT

	2016 CHF	2015 CHF
Taxes de pension	3'640'761.50	3'753'673.80
Autres prestations médicales	1'584'723.15	1'569'216.95
Loyers	38'043.40	66'242.15
Recettes cafétéria	36'222.15	31'623.40
Prestations en faveur du personnel et de tiers	281'384.00	268'016.45
Produits ateliers	78'362.40	78'702.70
Produits bruts	**5'659'496.60**	**5'767'475.45**
PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	**5'659'496.60**	**5'767'475.45**
Honoraires prestations de tiers	(79'894.50)	(45'626.75)
Matériel médical exploitation	(132'250.85)	(123'381.90)
Produits alimentaires et boissons	(499'822.55)	(540'908.95)
Ecole, formation et loisirs	(79'637.80)	(80'813.11)
Charges directes	**(791'605.70)**	**(790'730.71)**
RÉSULTAT BRUT I	**4'867'890.90**	**4'976'744.74**
Salaires et traitements		
- Accompagnement et thérapie	(5'012'919.85)	(4'957'154.10)
- Direction et personnel administratif	(430'476.35)	(421'778.07)
- Economat et personnel de maison	(938'729.75)	(903'107.70)
- Personnel technique et de maintenance	(440'736.50)	(456'432.70)
- Salaires ateliers	(614'165.50)	(647'913.73)
Frais de salaires	**(7'437'027.95)**	**(7'386'386.30)**
Charges sociales	**(1'614'089.95)**	**(1'643'953.95)**
Autres frais de personnel	**(106'769.30)**	**(86'135.95)**
CHARGES DE PERSONNEL	**(9'157'887.20)**	**(9'116'476.20)**
RÉSULTAT BRUT II	**(4'289'996.30)**	**(4'139'731.46)**

COMPTE DE RÉSULTAT

	2016	2015
	CHF	CHF
Ménage	(102'624.92)	(128'397.20)
Contrats d'entretien et réparations immeubles	(141'084.00)	(168'854.15)
Entretien et réparation équipements	(118'736.13)	(128'186.61)
Investissements équipements	(12'948.08)	(5'910.90)
Charges d'utilisation des installations	(1'350.00)	(1'800.00)
Energie, eau	(293'479.70)	(274'774.95)
Bureau et administration	(179'889.03)	(182'162.76)
Matériel pour ateliers	(19'447.12)	(21'376.17)
Assurances et taxes	(61'658.35)	(62'888.85)
Autres charges d'exploitation - Exploitation	(62'341.60)	(62'611.90)
Autres charges d'exploitation - Fondation	(4'752.90)	(4'914.60)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	**(998'311.83)**	**(1'041'878.09)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS	**(5'288'308.13)**	**(5'181'609.55)**
Amortissements sur immobilisations corporelles	(144'669.75)	(162'202.35)
Amortissement sur recapitalisation prévoyance.ne	0.00	(1'018'800.00)
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR	**(144'669.75)**	**(1'181'002.35)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS	**(5'432'977.88)**	**(6'362'611.90)**
Charges financières - Fondation	(841.40)	(919.35)
Charges financières - Exploitation	(121'584.59)	(101'306.99)
Charges financières	**(122'425.99)**	**(102'226.34)**
Produits financiers - Fondation	**8'455.55**	**8'829.30**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(5'546'948.32)**	**(6'456'008.94)**
Reconnaissance amortissement prévoyance.ne	34'500.00	0.00
RÉSULTAT AVANT ATTRIBUTION	**(5'512'448.32)**	**(6'456'008.94)**
Attribution réserve découvert prévoyance.ne	**(34'500.00)**	**984'300.00**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**(5'546'948.32)**	**(5'471'708.94)**
Excédent de charges subventionné	**5'549'809.57**	**5'474'704.29**
RÉSULTAT NET	**2'861.25**	**2'995.35**

Les représentants des résidants de La Chaux-de-Fonds

Comme chaque année, nous sommes partis à la rencontre des résidants pour leur demander leur avis sur la vie au Foyer Handicap. Nous leur avons posé trois questions principales : « si le foyer était un personnage célèbre, un insecte et un sport, lequel serait-il et pourquoi ? »

Les résidants nous ont donné des réponses intéressantes. Indiana Jones, car c'est l'aventure au foyer ; Charlin Chaplin parce qu'il y a beaucoup de gens qui viennent et qui partent. Edith Piaf pour ses chansons engagées comme le foyer est engagé ainsi que Guillaume Tell, emblème helvétique car le foyer est multiculturel.

Pour la deuxième question que nous avons posée, le papillon et l'abeille sont ressortis plusieurs fois. Le papillon représente la luminosité, les nombreuses couleurs du foyer ainsi que la liberté. Les abeilles quant à elles sont les nouvelles résidantes du foyer.

Nous sommes arrivés à la dernière question concernant le sport. Nous avons choisi de retenir une seule réponse parmi celles données : le tennis. Comme au foyer, il y a des jours où tu gagnes et d'autres non face à tes amis, handicap ou collègues, mais il ne faut pas perdre la volonté pour gagner le prochain match.

Pour conclure, nous avons posé une dernière question qui consiste à savoir les choses positives et négatives de la maison ainsi que le bien être des résidants. Il a été dit que la cuisine était très bonne. Les ateliers sont beaucoup appréciés, mais des fois certains travaux sont un peu compliqués pour certaines personnes. Les résidants souhaitent que certaines discussions soient parlées dans des lieux plus appropriés que le hall du foyer. Dans l'ensemble, les résidants sont satisfaits des sorties proposées, des activités, de la vie qu'ils mènent ici, de leur liberté et surtout des gens qui partagent ce lieu.

Nous voulons remercier le personnel du foyer pour tout le travail qu'il effectue pour notre bien.

Jézahel Jeanneret et Siir Taymaz
Représentants des résidants

Rapport des résidants de Foyer Handicap à Neuchâtel

Le 30 mars 2017, nous nous sommes réunis, nous les résidants de Foyer-Handicap Neuchâtel, afin d'élaborer ensemble ce rapport. Plusieurs points ont été abordés. Ceux et celles n'ayant pas pu être là, ont été contactés personnellement.

Tout d'abord la question de **la vie en général au Foyer**. Il ressort que l'atmosphère au Foyer est très bonne, et que la qualité de nos rencontres, de nos partages est de même qualité...

Concernant les échanges durant les repas. Pour favoriser les échanges, nous avons tous été invités à venir déjà à 11 h 45 en salle à manger. Mais voilà cela n'a pas apporté un plus comme souhaité. Une résidante a exprimé clairement le regret que pour elle, il y a un manque d'échanges. Mais voilà, nous le savons bien, s'exprimer peut tout d'abord être difficile pour certain-e-s d'entre nous, quoique on peut échanger aussi autrement que par les mots. En plus, il est vrai, on ne peut forcer personne à parler, à échanger.
Il est vrai que les besoins sont différents... Personnellement (s. Gabrielle) quand je vais en salle à manger, j'ai de la joie à partager avec ceux et celles qui sont là, en particulier avec ceux et celles qui sont à la même table.

Cette année, nous avons tous été marqués par les nombreux décès de résidant-e-s. Cinq personnes sont décédées entre l'automne dernier et la fin janvier de cette année. C'est-à-dire quatre résidant-e-s et une personne externe venant régulièrement à l'UAJ. Chacun-e demeure bien présent-e dans notre cœur. Et en plus en ce mois de mai une jeune personne qui a été résidante ici au Foyer est aussi décédée. Oui, cela nous touche.

Concernant **les soins**, chacun-e se dit satisfait-e de la qualité des soins reçus. Nous avons - comme les autres années - choisi de ne pas parler des soins en détails, vu que cela touche à l'intimité des personnes. Par contre, nous avons invité chacun-e à parler avec son infirmier ou infirmière de référence s'il y a une difficulté ou une question. Disant également que dans ce cas, il est aussi possible de s'adresser à Swenn.

Un point a été relevé par plusieurs d'entre nous. Ce point concerne aussi bien le personnel soignant que les dames de maison. Il arrive trop souvent que des objets ou petits meubles, soient déplacés sans être remis à leur place. Certain-e-s parmi nous ont des problèmes de vue et tous ont des difficultés concernant le dé-

placement. Pour certain-e-s il devient difficile de retrouver ce qui a été déplacé. Une résidante a dit être perdue quand elle ne retrouve pas l'objet à sa place. Pour d'autres, il y a la difficulté pour aller rechercher les objets déplacés. Par exemple pour une résidante, il est difficile d'aller rechercher une prise multiple qui se retrouve tout à coup bien sous le lit,...

Concernant **les divers activités proposées au Foyer** que cela soit par l'animation, l'UAJ ou autres. Les uns et les autres ont dit combien le choix d'activités est grand et que les divers activités, au Foyer même ou à l'extérieur sont très appréciés. C'est Super! Génial! Tout est bien!... Voilà quelques-uns des superlatifs que nous avons entendus! Cela exprime la grande satisfaction des résidant-e-s. Une activité toute particulière -nous voulons parler des vacances- remporte toujours un vif succès. Il en faudrait bien davantage! A dit une résidante. Personne ne l'a contredite! C'est évident! Nous aimerions aussi citer l'atelier ARIHANE. Les résidant-e-s qui vont à cet atelier sont très satisfaits. Une résidante a souligné le fait qu'au Foyer il y a pour les résidant-e-s l'occasion de participer à des activités qu'on a peut-être jamais eu l'occasion de faire, par là-même c'est un enrichissement, disait-elle.
A noter aussi que nous nous réjouissons vivement du prochain terrain de pétanque qui sera bientôt créé au Foyer, à l'extérieur des bâtiments. Déjà un grand merci.

Nous avons posé la question, à savoir si parfois les journées peuvent être longues? Nous le savons, il n'y a pas toujours une animation - nous pensons là en particulier aux week-ends - et ce n'est pas toujours l'été où l'on peut être dehors et où l'on peut tout simplement profiter du soleil et du jardin. Oui, on dit certains résidant-e-s, il arrive que les journées soient longues...

Concernant **les repas.** Les résidant-e-s se disent très satisfaits. Un point lié indirectement aux repas a été soulevé par une résidante. Cette dernière a exprimé le désir, que le seuil pour entrer dans le patio, la cour intérieure, soit mieux adapté afin de pouvoir y entrer avec - par exemple - un plateau de repas... sans que tout passe par dessus bord! Dans ce sens également, serait-il possible d'avoir assez de plateaux pour pouvoir aller manger dehors?

Le très bon travail **des dames de maison à la buanderie** a été souligné avec un grand merci pour elles. Un merci a aussi été dit pour les résidantes qui vont donner un coup de main à la buanderie.

Dans **les divers**: une nouvelle résidante a souligné qu'en tant que nouvelle au Foyer, il y a beaucoup de choses nouvelles à apprendre, à découvrir, qui concerne notre quotidien... dont le rythme d'une journée (déjà pas pareil la semaine que le dimanche et jours fériés) ou par exemple, comment faire avec certains déchets, comme les piles usagées?... Si on ne peut pas tout dire en une fois, comment aider les nouveaux résidant-e-s? Prévoir avec Swenn une liste des points importants à transmettre? Et pour la transmission? Que cela soit pour certaines choses précises (à voir avec Swenn) une des tâches d'un-e représentant-e des résidants? Cela permettrait pour le nouveau ou la nouvelle résidant-e un premier contact avec un-e résidant-e.

Et un grand merci à tous ceux et celles qui nous soignent, nous accompagnent, cheminent avec nous tout au long de l'année, nous aimerions parler ici aussi des bénévoles. Merci aux élèves, stagiaires et civilistes qui nous rejoignent pour un temps. Leur présence est toujours un bol d'air frais dans la maison, au milieu de nous. Vous comprendrez facilement qu'il est alors toujours difficile de les laisser repartir! Ainsi va la vie! Mais dans le cœur ils et elles restent bien présent-e-s. Et un merci tout particulier à M. Jaccard pour sa présence. Nous vous sentons bien présent, M. Jaccard, présent aux personnes, à nos activités, à nos fêtes, sachant vous réjouir avec nous. C'est cadeau!

Merci également à vous tous membres du Conseil de Fondation, du Comité, de Foyer Handicap Actions, qui nous soutenez avec beaucoup d'engagement, de joie aussi. On le sent! C'est aussi cadeau!

Les représentants des résidants:
Dominique Leuba et s. Gabrielle Joseph

Commission du personnel de Neuchâtel

Durant l'année 2016, la commission du personnel de Neuchâtel s'est réunie à 12 reprises, dont 3 pour participer à l'élaboration du nouveau questionnaire de satisfaction du personnel. L'information quant à l'utilisation de ce document devra être affinée puisque cette année, plusieurs questionnaires n'ont pu être utilisés dans les statistiques, car non reliés au lieu de travail de l'employé, ni au secteur.

Nous avons été interpellés à 3 reprises l'année passée et nous remarquons que si les employés partagent volontiers leurs préoccupations par oral, ils ont une certaine réticence à le faire par écrit. Nos interventions sont le plus souvent liées à des problèmes de communication entre les secteurs ou à un manque de reconnaissance de l'employé, de son travail ou de ses compétences.

Nous nous efforçons de faire mieux connaître la CCT-ES et ses modifications. Cette année, par exemple, les modifications pour la reconnaissance du temps de travail de nuit.

Une solution a été trouvée pour que chacun puisse obtenir un repas à l'heure correspondant à son temps de pause mais cette proposition est peu utilisée.

Plusieurs membres de la commission souhaitent être remplacés, mais nous rencontrons des difficultés à recruter, il faut dire que de nombreux groupes de travail mobilisent déjà les employés.

Durant 2016, nous avons accompagné 1 résidant pour son retour à domicile et 3 pour leur fin de vie. Ces accompagnements demandent l'investissement de chaque service, ils augmentent la charge de travail, mais aussi la charge émotionnelle.

L'adaptation de la prise en charge des résidants demeure quotidienne et permanente. Cette évolution mobilise tous les secteurs. Le vieillissement des résidants et de leur entourage modifie le rôle du foyer et du personnel, nous devons répondre aux besoins du résidant mais parfois aussi à ceux de leur famille, lorsque les parents vieillissent et perdent leur autonomie.

Christine Boillat
Représentante de la Commission du personnel

Association cantonale
FOYER HANDICAP

ACTIONS

Des nouvelles de l'Association Foyer Handicap Actions

Le comité de l'Association Foyer Handicap Actions reste très actif et recherche toujours une Présidente ou un Président. De nouveaux membres sont également bienvenus pour renforcer l'équipe et assurer ainsi la pérennité des activités.

La vente de mouchoirs a à nouveau rencontré un très vif succès. Nous sommes très reconnaissants à la population neuchâteloise, à bons nombres d'entreprises, aux gérants de centres commerciaux et aux autorités de police pour leur précieux soutien. Nous récoltons à travers la vente de plus de 12'000 paquets de mouchoirs l'argent pour financer les séjours des résidants des deux Foyers et pour mener des actions de soutien en faveur des bénéficiaires des Foyers Handicap.

Il a été décidé, après 17 ans de campagnes de ventes de mouchoirs, de créer une nouvelle étiquette. Un concours a été lancé auprès des personnes bénéficiaires des prestations des Foyers, Ateliers et Unité d'Accueil de Jour et la campagne de vente des mouchoirs 2018 verra apparaître une nouvelle étiquette choisie parmi plus de 60 projets soumis par une quinzaine de participants.

Le comité de l'Association a décidé de réalimenter le fonds «Je réalise mon rêve» et de nombreuses demandes d'aides financières ont déjà été déposées par les résidants auprès du comité. Nous nous réjouissons ainsi de permettre à des personnes en situation de handicap de réaliser un voyage, de vivre une aventure et d'apporter ainsi joies et bonheur !

En qualité de Directeur des Foyers Handicap, j'aimerais dire un très grand merci aux membres du comité pour leur dynamisme, leur disponibilité et dire toute ma reconnaissance pour tout ce qu'ils entreprennent en faveur des bénéficiaires des Foyers.

Nicolas Jaccard

Association cantonale
Foyer Handicap Actions

Liste des membres du comité

Dominique Brossin	Caissier
Arlette Sturzenegger	Secrétaire
Louis Golay	Membre
Lilia Romano	Membre
Marie-Noëlle Villemain	Membre
Aline Sermet	Membre
Josette Jeanbourquin	Membre
Judith Jean-Baptiste	Membre
Jeanine Bertschi	Membre
Nicolas Jaccard	Directeur des Foyers

Réalisé et imprimé par les Ateliers de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel